

Mail reçu le 19/08/2021 à 22h01

Madame BUCCIO Fabienne
Préfète de la Gironde

Ce projet a fait l'objet d'une délibération en mars 2019, avant l'apparition du virus, est ce bien raisonnable de réaliser ce projet où les règles sanitaires sont drastiques et qui sera un gouffre financier en raison de son coût de la construction, des frais l'entretien et qui ne sera pas rentable ou si peu en raison de la crise sanitaire) le bureau d'études CERAG (Environnement) nous dit que : "Le projet consiste en la réalisation d'un terrain de football synthétique pour répondre aux besoins des écoles et des associations sportives de la commune (pratiques sportives scolaires entraînements et compétitions du club de football).

Or nous avons déjà 2 stades, quel sera leur destinée ? Être vendus à Gironde Habitat-Eiffage ? Qui a décidé qu'Audenge avait besoin d'un nouveau stade ? Et qui le construira ? Est-ce EI FFAGE ? Notre environnement est précieux et fragile comme nous l'indique justement le panneau d'information de la commune

Il faut que cette dernière le respecte en préservant la forêt et en arrêtant de couper les arbres bien souvent centenaires.

Durant tout le déroulement de cette consultation, le public n'a pas été informé par le panneau lumineux d'information mais seulement par affichage.

Salutations distinguées